

31280 AIGREFEUILLE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt quatre  
En exercice : 15 le 16 décembre à 20 heures 30,  
Présents : 12 le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE  
Votants : 14 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
Convocation du 12 décembre 2024 à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. **GENRE** Pierre, **IMART** Thierry, **LASFARGUES** William, **PIGASSE** Thomas, **STURMEL** Philippe

Mmes : **AFONSO** Djemilla, **CASANOVA** Céline, **DUCROS** Lucie, **MARCHOU** Marie, **PLACHOT** Geneviève, **POUPOT** Mary

Secrétaire : **POUPOT** Mary

Absents excusés : **SEMENE** Marie-Ange procuration à **ANDRÉ** Christian

**DELSOL** Yannick procuration à **PIGASSE** Thomas

Absent non excusé : **COULON** Florian pas de procuration

- **Objet** : **Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement précédant le vote du budget de l'exercice 2025**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que jusqu'à l'adoption du budget l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

En 2024, le montant des crédits ouverts au budget en investissement était de 486 841.49 €. Les crédits afférents au remboursement de la dette étaient en 2024 de 51 007.44 €.

La limite des crédits que la mairie pourrait engager en investissement avant le vote du budget 2025 est donc de 108 958.51 € (un quart des crédits d'investissement 2024 hors remboursement de la dette) répartis comme suit :

Article	Libellé	Crédit ouvert en 2024	Montant autorisé avant le vote du budget 2025
192	Moins value cession d'immo	3993.36 €	998.34 €
212	Autres agenc et amenag	80 300.00 €	20 075.00 €
2135	Installations générales agencement aménagement constructions	64 000.00 €	16 000.00 €
21538	Autres réseaux	5 000.00 €	1 250.00 €
2157	Matériel et outillage technique	18 000.00 €	4 500.00 €
2182	Matériel de transport	400.00 €	100.00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000.00 €	1 750.00 €

2184	Mobilier	1 800.00 €	450.00 €
2313	Immos en cours- constructions	252 740.69 €	63 185.17 €
261	Titres de participation	2 600.00 €	650.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De donner autorisation au Maire pour l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses suivantes de la section d'investissement avant l'adoption du Budget de l'exercice 2025 :

Votes pour :14

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme à l'original.

Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu de :  
la publication le 16 décembre 2024  
Et de la réception en Préfecture le  
Le Maire,